



COMMISSION SCOLAIRE
MARIE-VICTORIN

FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE

COMPRÉHENSION EN LECTURE ET EN ÉCOUTE

FRA 5143 - 3

ACTIVITÉ SYNTHÈSE 2

CAHIER DE L'ÉLÈVE

NOM : _____

NOM DE L'ENSEIGNANT : _____

DATE DE PASSATION : _____

HEURE D'ENTRÉE: _____

HEURE DE SORTIE: _____

Mai 2004

Durée : 3 heures

Activité préparée en janvier 2004 par Paule Bélanger et Nicole Crochet de la Commission scolaire des Patriotes

CONSIGNES

Durée : 3 heures

1. Veuillez noter que cette activité en compréhension comporte deux volets : lecture et écoute. Planifiez votre temps de manière à consacrer environ une heure à la compréhension en écoute.
2. Prenez connaissance du questionnaire en portant une attention particulière aux verbes de comportement avant de lire le texte.
3. Notez que vous avez intérêt à annoter le texte.
4. Prenez connaissance du questionnaire de la partie écoute avant de mettre l'appareil en marche afin d'écouter les consignes et le message.
5. Une page est prévue pour faciliter la prise de vos notes.
En tout temps vous pouvez demander du papier de brouillon.
6. Orthographiez correctement les mots employés et appliquez les règles de l'orthographe grammaticale correspondant aux phrases que vous construisez. Un total de 5% des points sera alloué pour le respect des règles du fonctionnement de la langue dans la formulation des réponses.
7. L'utilisation du dictionnaire usuel de la langue française, d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permise.
8. Remettez le cahier à la personne responsable à la fin de cette activité.

L'Aquanaute c. les pirates*

Le corps de l'industrie du disque est actuellement porteur d'un virus tenace

Ariane Moffatt

Mme Moffatt est auteure-compositrice et interprète.

1. L'année qui s'achève fut riche en intensité, en défis, en premières de toutes sortes et en instants de bonheur irremplaçables. Ces moments resteront « gravés » dans ma mémoire vive éternellement. Quel beau jeu qu'est celui de la musique ! Personne ne m'a volé mon camion préféré, mais malgré tout mon carré de sable est rempli de questions. Ai-je vraiment récolté ce que j'ai semé dans toute cette magnifique aventure ?

2. Le corps de l'industrie du disque est actuellement porteur d'un virus tenace et les auteurs-compositeurs (pour ne parler que de nous) écopent des symptômes de cette « maladisque ». Je suis consciente que la copie illégale est loin d'être l'unique cause de la chute des ventes au Québec, mais visiblement, elle n'embellit pas le décor.

3. Le piratage est la démonstration directe d'une réalité immuable et irréversible. On ne pourra jamais, même dans le plus achevé des ouvrages de morale ou de droit, trouver un antidote aux stéroïdes qui alimentent la technologie. Et à quoi bon, de toute façon, puisque le phénomène ne comporte pas que des inconvénients. Je suis d'ailleurs la première à aimer la techno !

4. Cependant, c'est la notion de gratuité qui me préoccupe dans toute cette saga. Le téléchargement illégal, contrairement à ce que la plupart des gens pensent, n'est pas gratuit... Les sous sont seulement, une fois de plus, injustement distribués.

5. Par ailleurs, le droit à la musique a aussi un « prix ». À mon sens, la musique a encore du sacré dans les veines et ne devrait pas être considérée comme un dû dans le tout compris de l'existence.

6. Le métier d'auteur-compositeur est constitué d'un alliage de sensibilité et de sensibilisation ; c'est par la voie de l'âme que l'on prend plaisir à s'infiltrer dans le cœur des gens, mais la candeur a ses limites et il est primordial de s'attarder au mal que le téléchargement de fichiers MP3 ainsi que la copie illégale de disque causent à notre métier. L'industrie de la musique est peut-être une caverne d'Ali Baba mais actuellement, les créateurs qui l'ont découverte n'en sont malheureusement pas les bénéficiaires...

Les fournisseurs d'excès

7. L'intérêt porté à tous les styles de musique est plus fort que jamais. Les jeunes investissent même beaucoup plus d'argent qu'avant dans la consommation de musique mais cet argent atterrit au mauvais endroit. En effet, ce sont les différents fournisseurs d'accès haute vitesse qui s'en mettent plein les poches. Ces derniers, qui facturent des montants supplémentaires lorsque leur client dépasse la limite permise de transferts de données prévue dans leur forfait, encaissent des profits auxquels ils n'ont pas droit.

8. Par exemple, pour que l'échange de fichiers MP3 puisse être possible, l'ordinateur des utilisateurs doit

[□] Ariane Moffatt. « L'Aquanaute c. les pirates », La Presse, 25 octobre 2003.

évidemment être allumé. Or, un adolescent possédant une banque de chansons courue peut se faire « télécharger » des fichiers pendant qu'il est à l'école en ignorant à quel point il paie pour ceux qui jouent sur son terrain pendant son absence.

9. La bande passante de sa connexion étant ainsi engorgée, il peut déboursier des centaines de dollars par mois à son fournisseur haute vitesse pour les excès qu'il a commis. Plutôt que de rester dans le camp des technocrates, ces sommes devraient être redistribuées dans le carrousel de l'industrie de la musique afin de rétablir un certain équilibre.

10. Les différents fournisseurs soutiennent qu'il leur est impossible de différencier les fichiers MP3 téléchargés illégalement des autres types de fichiers mais je doute qu'ils ignorent l'existence de compagnies comme Big Champagne ou ADD Marketing, qui se spécialisent dans les logiciels de dépistage d'échanges de fichiers sur Internet. En effet, ces compagnies qui ont comme clientèle des radios conventionnelles, des compagnies de disques et même des artistes indépendants ont pour mandat d'établir une lecture des préférences de consommation des internautes. Il serait donc possible d'établir un système qui comptabiliserait les fichiers MP3 échangés et qui transformerait les profits en droits d'auteurs ou en redevances aux artistes, producteurs et autres intervenants du disque. Mais en attendant...

La musique qui tombait du ciel

11. Personnellement, je suis convaincue qu'ici, au Québec, les dommages sont davantage causés par la gravure de disques que par le téléchargement de fichiers MP3. Je pense aussi que dans la majorité des cas, les gens qui décident de copier un disque ne réalisent tout simplement pas la portée de leur geste. Ils ignorent les réalités qui entourent la production d'un album. Dans un petit marché comme le nôtre, 1000 ventes perdues ont un impact énorme sur le succès ou l'insuccès d'un disque.

12. Quand on brûle mon *Aquanaute*, c'est un peu comme si je vous demandais de faire des heures supplémentaires de travail sans vous garantir un salaire. Pas trop stimulant. Ça risque de me priver de quelques mois de création pour mon prochain projet et peut-être même que ça vous empêchera de découvrir votre futur artiste préféré puisque mon producteur sera contraint de sortir un disque de moins l'année suivante.

13. Produire un album, ce n'est pas comme faire un gâteau de fête (pâtisseries, mes respects); j'aimerais bien mettre mon cœur une demi-heure à 350 mais je doute qu'un disque sorte du four. Le nombre d'intervenants requis (studios, réalisateurs, musiciens, arrangeurs, ingénieurs, techniciens, etc.) et les investissements nécessaires sont énormes; bref, la chaîne est bien plus grande que ce que l'on en dit à la télé.

14. Même si de nos jours tous nos petits désirs de supra-consommateurs sont devenus accessibles rapidement, est-ce que l'individualisme doit régner au point de punir le processus créateur et les artistes qui le cultivent ? Aussi, j'ai de la difficulté à consentir à une utilisation modérée ou dite « sélective » du piratage. Ceux qui défendent qu'une catégorie d'artistes ne « sentiront rien » et que de toute façon ils roulent sur l'or me rendent perplexe... Est-ce que l'on freine les dirigeants des grosses entreprises dans leur course vers la richesse démesurée? Et ceux qui avancent que c'est un outil de promotion fantastique n'ont pas tort, mais est-ce à l'artiste à se tirer dans le pied pour être « découvert »? Comme me l'a si bien

dit mon ami Martin Léon au bord d'un lac des Laurentides : « N'essayez pas de faire de nous des vedettes avant qu'on puisse gagner notre vie avec notre musique. » Le respect de la propriété intellectuelle reste à mes yeux l'argument le plus convaincant dans ce dossier.

15. Je termine chacun de mes spectacles avec une chanson de Gillian Welch qui traite justement du piratage. Je vous laisse avec mon passage préféré.

*Everyday I wake up, humming a song, but I don't need to run around, I'll just stay home
And sing a little love song, my love and myself, if there's something that you wanna hear, well you can
sing it yourself.*

16. Mon pire cauchemar... ne plus pouvoir partager ma musique en personne.

L'Aquanaute c. les pirates

Questionnaire

1. Dégagez deux types de destinataires potentiels de ce message.

4 pts

2. Cernez deux aspects relatifs au sujet traité dans le texte. Illustrez chacun des aspects par un exemple tiré du texte.

1^{er} aspect :

Exemple :

2^e aspect :

Exemple :

4 pts

3. Reconstituez le plan du texte en présentant :

- les deux éléments importants de l'introduction :

•

•

- deux arguments et leur justification principale :

- argument :

- justification :

- argument :

- justification :

- une objection et une réfutation :

- objection :

- réfutation :

- une idée principale de la conclusion :

-

18 pts

4. Pour chaque énoncé ci-dessous, dites s'il s'agit d'un témoignage, d'une explication ou d'un exemple. Ensuite, dites si ces énoncés sont d'ordre rationnel ou non rationnel. Expliquez pourquoi.

« En effet, ces compagnies (...) ont pour mandat d'établir une lecture des préférences de consommation des internautes. » (par. 10)

• Sorte d'énoncé :

Énoncé d'ordre rationnel Énoncé d'ordre non rationnel

Explication :

« Aussi, j'ai de la difficulté à consentir à une utilisation modérée ou dite « sélective » du piratage.» (par. 14)

• Sorte d'énoncé :

Énoncé d'ordre rationnel Énoncé d'ordre non rationnel

Explication :

6 pts

5. L'auteure utilise quelques figures de style pour soutenir son argumentation. Trouvez-en deux dans les sixième et treizième paragraphes et dites de quelle figure de style il s'agit.

• Extrait :

- Figure de style :

- Extrait :

- Figure de style :

5 pts

6. Donnez le sens des mots suivants en tenant compte du contexte :

- immuable (par.3) :

- alliage (par.6) :

- saga (par.4) :

6 pts

7. Ariane Moffat parle d'« antidote aux stéroïdes » (par.3, ligne 3). Expliquez comment cette métaphore appuie l'opinion de l'auteure.

4 pts

8. a) Quel effet l'auteure veut-elle produire en utilisant les guillemets dans la phrase suivante ?
Ces moments resteront « gravés » dans ma mémoire vive éternellement. (par.1)

- b) Dans le quatorzième paragraphe, l'auteure a utilisé les guillemets à quatre reprises. Relevez un exemple pour lequel les guillemets sont utilisés de façon différente. Expliquez dans ce cas le rôle des guillemets.

• Exemple :

• Rôle des guillemets :

3 pts

9. La phrase suivante contient une information implicite. Quelle est cette information ?
Par ailleurs, le droit à la musique a aussi un « prix ». (par.5)

5 pts

10. « Ceux qui défendent qu'une catégorie d'artistes ne « sentiront rien » et que de toute façon ils roulent sur l'or me rendent perplexe...» (par. 14)

Justifiez l'accord du verbe souligné de cette phrase en précisant quel type de sujet est employé. Dites en quoi cet accord aide à comprendre le sens de la phrase.

3 pts

11. « Cependant, c'est la notion de gratuité qui me préoccupe dans toute cette saga . » (par.4)

Cette phrase permet de faire le lien entre les idées formulées au paragraphe 3 et celles énoncées au paragraphe 4. Montrez de quelle façon.

6 pts

12. Parmi les procédés suivants, choisissez-en deux. Relevez un exemple du texte pour chacun des procédés choisis et montrez en quoi chaque procédé appuie l'argumentation.

Procédés :

- utilisation de termes péjoratifs
- utilisation de comparatifs et de superlatifs
- utilisation de tournures de phrases particulières : phrases exclamatives, interrogatives et impératives.

• Procédé :

• Exemple :

• Raison pour laquelle ce procédé appuie l'argumentation :

• Procédé :

• Exemple :

-
- Raison pour laquelle ce procédé appuie l'argumentation :

6 pts

13. Des extraits du texte véhiculent certaines valeurs. Faites ressortir une de ces valeurs.

3 pts

COMPRÉHENSION EN ÉCOUTE

Prise de notes

COMPRÉHENSION EN ÉCOUTE

Le problème du piratage

Questionnaire

14. Quelle est l'opinion de l'auteure par rapport au sujet dont il est question dans ce message ?

3 pts

15. Dans vos mots, présentez deux arguments utilisés par l'auteure pour soutenir son opinion.

1^{er} argument :

2^e argument :

8 pts

16. Faites ressortir deux moyens relatifs au discours utilisés par l'auteure pour convaincre ses destinataires.

1^{er} moyen : _____

2^e moyen : _____

6 pts

17. Relevez un élément prosodique utilisé par la lectrice pour convaincre les destinataires.

3 pts

18. Expliquez comment l'élément prosodique relevé à la question 17 sert à convaincre les destinataires.

3 pts

19. Respect des règles du fonctionnement de la langue.

5 pts

Total :

/100